

Régie des Ports Raphaëlois
Annexe au Règlement de Consultation
Renouvellement des AOT - Agay

Lot	Emplacement	Objet l'AOT	Utilisation du bien	Durée	Montant minimum de la redevance (HT) / an
1	Rivière Agay Rive gauche	- Un linéaire de 25 m sur 4 m soit 100 m ² d'emprise sur la rivière - Un terre-plein de 5 m ² et mobil-home	Location de maximum 8 véhicules nautiques à moteur (jet ski, fly board, engins tractés par bateau...)	1 an renouvelable 2 fois	15 000,00 €
2	Rivière Agay Rive droite	- Un linéaire de 16 m sur 5 m soit 80 m ² d'emprise sur la rivière - Un terre-plein entre le bord du quai octroyé et l'aplomb du mur	Location de maximum 8 bateaux sans permis (positionnement en épi)	1 an renouvelable 2 fois	5 000,00 €
3	Rivière Agay Rive droite	- Un linéaire de 44 m sur 3 m soit 132 m ² d'emprise sur la rivière - Un terre-plein entre le bord du quai octroyé et l'aplomb du mur	Location de bateaux Positionnement en long side de bateaux à moteur	1 an renouvelable 2 fois	4 000,00 €
4	Rivière Agay Rive gauche	- Un linéaire de 12 m sur 3 m soit 36 m ² d'emprise sur la rivière	Location de véhicules nautiques non motorisés	1 an renouvelable 2 fois	1 800,00 €
5	Port d'Agay Digue Est	- Un emplacement pour un ponton flottant d'amarrage de 12 m en bout de digue - Un kiosque d'accueil d'une surface de 6,25 m ²	Activité commerciale de transport de passagers	1 an	9 500,00 €
6	Port d'Agay Ponton 5	- 4 places de 6,5 m de long	Location de bateaux	1 an renouvelable 2 fois	2 500,00 €
7	Port d'Agay Digue Est	- 1 place pour un bateau de 10 m sur 3,5	Activité de parachute ascensionnel	1 an renouvelable 2 fois	2 500,00 €